

Avis voté à la séance plénière du 23 octobre 2019

Les métropoles : apports et limites pour les territoires

Déclaration du groupe de la CGT

La création des métropoles pose de nombreux problèmes en termes d'aménagement et d'équilibre du territoire, de répartition des richesses, de relations entre les différentes collectivités et avec les services de l'État. Elles ne parviennent pas, même en leur sein, à combler les inégalités sociales.

Les politiques publiques et leurs dispositifs sont désormais orientés vers l'innovation, la compétitivité, l'excellence, la créativité et l'attractivité. En raison de la focalisation sur la compétitivité, la conception d'égalité des territoires s'efface devant leur mise en concurrence. Certains économistes et politiques promeuvent cette théorie considérant que les politiques publiques doivent se concentrer sur les territoires à plus fort potentiel : les métropoles, auxquelles il faudrait « arrimer » les territoires moins dotés qui bénéficieraient ainsi du « ruissellement ».

La CGT, comme d'autres, conteste cette logique. Et les travaux de la section mettent justement en évidence que cette « *théorie du ruissellement* » ne fonctionne pas ou mal. Le processus de métropolisation nourrit des déséquilibres, voire des inégalités, entre territoires. Elles sont d'ordres sociaux, en matière de logement, de maîtrise du foncier, de transports, d'accès aux services publics.

Il est au contraire nécessaire de porter des exigences de justice spatiale en articulant justice sociale et égalité des territoires, de sortir du modèle néolibéral de concurrence et de hiérarchisation et de proposer des alternatives qui reposent sur la coopération des territoires en tenant compte de leurs interdépendances.

Enfin, la démocratie sociale et citoyenne est la grande absente du processus métropolitain et des choix stratégiques guidant les orientations des politiques publiques. L'éloignement de la décision, l'opacité, la place occupée par l'appareil technocratique, et le suffrage des élu.es au second degré en sont des éléments essentiels.

Il est temps de conférer des droits égaux à l'ensemble des habitantes et des habitants qui résident dans des territoires distincts, dans une logique de plein développement et d'épanouissement des capacités humaines. Cela nécessite d'intervenir sur : la production/redistribution des richesses avec de puissants mécanismes de péréquation afin de garantir la convergence vers le haut des territoires les moins avantagés, en s'appuyant sur des services publics de qualité, renforcés et améliorés, ainsi que sur des équipements permettant aux filières productives de se développer.

Il est temps enfin d'impliquer les travailleurs et travailleuses, et les populations dans les processus de décision des politiques publiques et des politiques stratégiques des entreprises.

La question démocratique est clairement posée. Ce sont des enjeux majeurs pour l'avenir du « *vivre ensemble* ». L'avis les pointe en partie, la CGT a voté cet avis.